



Programme Opérationnel Plurirégional Massif central 2007 - 2013

RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION 2009

N°CCI: 2007-FR 16 2 PO 025













Sommaire

S			
1		FICATION	3
2		ENSEMBLE DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	
O		NEL	
	2.1 Réal	lisation et analyse des progrès accomplis	4
	2.1.1	Information sur l'avancement physique du programme opérationnel	
	2.1.2	Informations financières	
	2.1.3	Informations sur la ventilation de l'utilisation des fonds par catégorie en 2009	
	2.1.4	Participation allouée par groupes cibles	
	2.1.5	Participation remboursée ou réutilisée	14
	2.1.6	Analyse qualitative	14
	2.1.6.1	J 1	
	2.1.6.2		15
	2.1.6.3		
	2.1.6.4	, 0	
	2.1.6.5	J O	
	2.1.6.6		
		rmations sur la conformité avec le droit communautaire	
		plèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face	
		ngement du contexte de la mise en œuvre du programme opérationnel	
		lifications importantes au sens de l'article 57 du règlement (CE) no 1083/20	
		plémentarité avec d'autres instruments	
		ri et évaluation	
	2.8 Rése	erve nationale de performance	26
3		N OEUVRE PAR PRIORITÉS	
		rité 1 Axe 1 – accueil de nouvelles populations	
	3.1.1	Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis	
	3.1.1.1		
		Analyse qualitative	
	3.1.2	Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face	29
		rité 2 Axe 2 – Création de richesses	
	3.2.1	Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis	
		Information sur l'avancement physique et financier de la priorité	
	3.2.1.2	V 1	
	3.2.2	Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face	
		rité 3 – axe 3 – attractivité et accessibilité du territoire	
	3.3.1	Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis	
	3.3.1.1		
	3.3.1.2	· 1	
	3.3.2	Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face	
4		AMMES FSE : CONFORMITE ET CONCENTRATION	
5	PROGR.	AMMES FEDER/FONDS DE COHESION : GRANDS PROJETS	37
	PROGRA ASSISTA		37

1 <u>IDENTIFICATION</u>

Programme Opérationnel Objectif concerné : Compétitivité régionale et emploi

Zone éligible concernée : Massif central

Période de programmation : 2007-2013

Référence du programme : 2007 FR 16-2-PO-025

Intitulé du programme : Programme Opérationnel Plurirégional

Rapport d'exécution Année faisant l'objet du rapport : 2009

Date d'approbation du rapport annuel : comité de suivi du 8 juillet 2010

2 <u>VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME</u> OPÉRATIONNEL

2.1 Réalisation et analyse des progrès accomplis

2.1.1 Information sur l'avancement physique du programme opérationnel

La liste des dossiers programmés au titre du POP et de la CIMAC depuis 2007 figure sur le site de la DATAR Massif central, www.massif-central.datar.gouv.fr, rubrique « téléchargements », « documents d'information », « Projets financés depuis 2007 ». Elle comporte tous les dossiers ayant obtenu une aide sur ces 3 années.

INDICATEURS CLES

Les indicateurs clés de la Commission retenus pour le programme Massif central sont les suivants :

- (5) Nombre de projets de coopération entreprises instituts de recherche
- (27) Nombre de projets de traitements des déchets
- (39) Nombre de projets soutenables améliorant l'attractivité des villes

Les valeurs sont les suivantes :

	Indicateurs		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
	Nombre de projets de coopération	Réalisations	2	3	3	0	0	0	0	0	0	8
5	entreprises – instituts	Objectif	3	3	3	3	3	3	3	3	3	27
	de recherche	Situation de référence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de projets de traitements des déchets	Réalisations	4	3	2	0	0	0	0	0	0	9
27		Objectif	2	2	2	2	2	2	2	2	2	18
		Situation de référence	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
39	Nombre de projets soutenables améliorant l'attractivité des villes	Réalisations	12	3	7	0	0	0	0	0	0	22
39		Objectif	3	3	3	3	3	3	3	3	3	27
		Situation de référence	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1

L'évaluation à mi-parcours permettra d'analyser la pertinence des indicateurs et de les ajuster si besoin.

INDICATEUR « EMPLOI »

Source : questionnaire DATAR-MC renseigné par les porteurs de projet au début de leur action – 50 dossiers ont été programmés en 2009 dans le cadre du POP.

Le tableau 1 a été obtenu à partir des dossiers pour lesquels l'indicateur « Emplois directs additionnels créés bruts (ETP) en attendu et réalisé » a été renseigné. Il s'agit de l'ensemble des 50 dossiers programmés au titre du POP. Pour l'année 2009, la somme des emplois directs additionnels créés bruts (ETP) en attendu et réalisé se chiffre à 8,6.

Tableau 1

	Attendu	Réalisé
2008	16,96	ND
2009	8,6	ND

Les informations sur le nombre d'emplois directs additionnels créés bruts (ETP) en réalisé sont indisponibles car les projets financés ne sont pas entièrement réalisés. Les informations fournies sur les indicateurs d'emploi sont prévisionnelles.

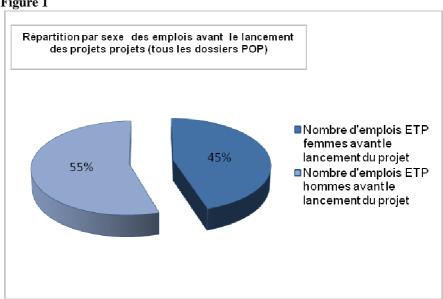
Les 26 dossiers pour lesquels les 6 indicateurs d'emploi ont été renseignés ont permis de dresser le tableau 2 ci-dessous (52 % des dossiers). Les 6 indicateurs sont :

- Nombre d'emplois ETP avant le lancement du projet
- Nombre d'emplois ETP femmes avant le lancement du projet
- Nombre d'emplois ETP hommes avant le lancement du projet
- Emplois directs additionnels créés bruts (ETP) en attendu et réalisé
- Emplois directs additionnels créés bruts femmes (ETP) en réalisé
- Emplois directs additionnels créés bruts hommes (ETP) en réalisé

Tableau 2

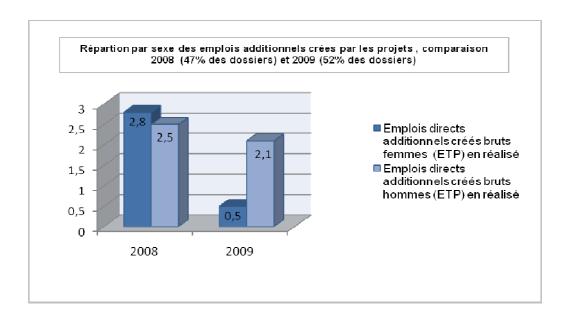
Nombre d'emplois avant le lancement du projet (ETP)	Global	585,2
	Hommes	321
	Femmes	264,2
	Global	2,6
Emplois directs additionnels créés bruts (ETP)	Hommes	2,1
	Femmes	0,5

Figure 1



A l'image de l'année 2008, les indicateurs d'emplois mettent en évidence, pour 2009, un plus grand nombre d'emploi occupés par des hommes avant le lancement des projets à hauteur de 55 %. Ce taux était de 53 % en 2008.

Figure 2



Grâce aux projets, la situation ne s'améliore pas car les porteurs de projet prévoient d'embaucher majoritairement des hommes (80,8 % des emplois additionnels en 2009 contre 47,2 % en 2008). La figure 2 ci-dessus illustre ce fait. Mais dans la mesure où seulement la moitié des dossiers ont renseigné cet indicateur aussi bien en 2008 qu'en 2009, ce résultat est à observer avec prudence.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impact, ainsi que ceux de résultats et réalisations présentés dans le point « 3. Mise en œuvre par priorités » sont les indicateurs de programme présentés dans le POP. Ils sont renseignés chaque année dans le cadre du suivi des programmes. Les autres indicateurs (financiers, de gestion, d'emploi, etc.) sont mesurés dans le cadre de la réalisation du RAE.

Tableau 3

Code	Intitulé		2007	2008	2009	Cumul 2007-2013
Axe 1 – Ace	cueil de nouvelles po	pulations				
		Réalisations	61	53	35	149
IMP 1.1.1	Nombre d'entreprises	Objectif à 2013	40	40	40	280
	reprises (par an)	Situation de référence	38 (2006)	38 (2006)	38 (2006)	38 (2006)
	Rapport population	Réalisations	ND	ND	1,26 %	1,26 %
IMP 1.2.1	employée dans les services aux	Objectif à 2013	1,20 %	1,20 %	1,20 %	1,20 %
	particuliers sur population totale (par an)	Situation de référence	0,96% (2003)	0,96% (2003)	0,96% (2003)	0,96% (2003)
	Pourcentage	Réalisations	ND	ND	3,11 %	3,11 %
	d'établissements « services aux	Objectif à 2013	12 %	12 %	12 %	12 %
IMP 1.2.2	entreprises » par rapport à l'ensemble des établissements (par an)	Situation de référence	11,2 % (2003)	11,2 % (2003)	11,2 % (2003)	11,2 % (2003)
Axe 2 – Cré	éation de richesses	D / I' ''	A I D	AUD.	400.044	400.044
	Evolution de	Réalisations	ND Mainting da	ND Maintien de	108 641	108 641
IMP 2.1.1	l'emploi des entreprises des filières concernées (H/F) (par an)	Objectif à 2013	Maintien de l'emploi	l'emploi	Maintien de l'emploi	Maintien de l'emploi
		Situation de référence				
	Nombre de m³ de	Réalisations	3 403 291	3 502 390	ND	6 905 681
IMP 2.2.1		Objectif à 2013	3 600 000	3 600 000	3 600 000	25 200 000
		Situation de référence	2 790 000 (2004)	2 790 000 (2004)	2 790 000 (2004)	2 790 000
	Volume bois Douglas en m³ bois sciage (par an)	Réalisations	734 385 (dpts entiers)	826 629 (dpts entiers)	ND	1 561 014 (dpts entiers)
IMP 2.2.2		Objectif à 2013	700 000	700 000	700 000	4 900 000
	colage (par arr)	Situation de référence	449 000 (2004) (Morvan inclus)			
	Effectif salarié annuel dans les industries	Réalisations	23 567 (dpts entiers)	23 942 (dpts entiers)	ND	47 509 (dpts entiers)
IMP 2.3.1		Objectif à 2013	Maintien voire légère augmentation	Maintien voire légère augmentation	Maintien voire légère augmentation	Maintien voire légère augmentation
	agroalimentaires ²	Situation de	13 500 (2005)	13 500 (2005)	13 500 (2005)	13 500 (2005)
		référence	(Auvergne – Limousin)	(Auvergne – Limousin)	(Auvergne – Limousin)	(Auvergne – Limousin)
		Réalisations	203,6 M€ (dpts entiers)	211,9 M€ (dpts entiers)	ND	415,5 M €(dpts entiers)
IMP 2.3.2	Investissements productifs annuels	Objectif à 2013	Augmentation	Augmentation	Augmentation	Augmentation
	productio dimidolo	Situation de référence	109 M€ (2005) (Auvergne -			
	Nombre de séjours	Réalisations	Limousin) 16,6 M	Limousin) ND	Limousin) ND	Limousin) 16,6 M
IMP 2.4.1	d'au moins une nuit réalisés par la	Objectif à 2013	13,7 M	13,7 M	13,7 M	95,9 M
IIVIP 2.4.1	clientèle française dans le Massif central (par an)	Situation de référence	13,1 M (2004)	13,1 M (2004)	13,1 M (2004)	13,1 M (2004)

¹ La valeur de référence n'inclut pas les données du Morvan, du Gard, de l'Aude, de l'Hérault et du Tarn. Or, la donnée disponible pour

²⁰⁰⁶ concerne tous les départements du Massif central.

La valeur de référence concerne les régions Auvergne et Limousin uniquement. Or la donnée disponible pour 2006 concerne tous les départements du Massif central.

Code	Intitulé		2007	2008	2009	Cumul 2007-2013
Axe 3 – Att	ractivité et accessibi	lité du territoire	9			
	Nombre de voyageurs utilisant les transports ferroviaires et	Réalisations	ND	ND	ND	ND
IMP 3.1.1	aériens dans le MC / Tonnage fret ferroviaire & aérien	Objectif à 2013	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner
		Situation de référence	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner
	Communes	Réalisations	ND	ND	500 nœuds de raccordement	500 nœuds de raccordement
IMP 3.2.1	couvertes par le DSL dans le MC (par an)	Objectif à 2013				
		Situation de référence				
		Réalisations	ND	ND	4 700 à 6 900	4 700 à 6 900
	0-04	Objectif à 2013	En cours de définition	En cours de définition	200 à 500	200 à 500
IMP 3.2.2	Coût mensuel 100 Mbits (par mois)	Situation de référence	En cours de définition	En cours de définition	Paris: 60 euros; villes moyennes Massif central: 10 000 euros (2007)	Paris : 60 euros ; villes moyennes Massif central : 10 000 euros (2007)
		Réalisations	360 310 (janvier 2007)	393 965 (janvier 2008)	431 177 (janvier 2009)	1 185 452
IMP 3.3.1	Nombre de relevés floristiques (par an)	Objectif à 2013	Augmentation	Augmentation	Augmentation	Augmentation
		Situation de référence	372 992 (juillet 2007)	372 992 (juillet 2007)	372 992 (juillet 2007)	372 992 (juillet 2007)
	Volume évité (en	Réalisations	ND	ND	ND	ND
IMP 3.3.2	tonne équivalent CO2) d'émissions	Objectif à 2013	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner
	de gaz à effet de serre (par an)	Situation de référence	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner	Impossible à renseigner

Certains indicateurs d'impact concernant les années précédentes, et qui étaient indisponibles sont à présent renseignés. Il s'agit de IMP 1.2.1, 1.2.2 et 2.1.1 pour 2007 et 2.2.1, 2.2.2 pour 2008.

Pour les autres données indisponibles (ND), on trouvera ci-dessous les commentaires relatifs à ces données manquantes et aux changements opérés :

- IMP 1.2.1, 1.2.2, 2.1.1 : Données INSEE, Clap 2007 (données consolidées et retravaillées) renseignées au 31/12/2007.
- IMP 2.2.1, 2.2.2 : Données renseignées pour 2007 et 2008 sur enquête exhaustive 2006 et sondage 2007. Pas d'autres données disponibles pour 2009. D'autres mesures de l'indicateur seront à prévoir fin 2010 et fin 2013 sur enquêtes exhaustives 2009 et 2012.
- IMP 2.3.1, 2.3.2 : Pas de nouvelles données disponibles. Indicateur repris par l'INSEE à partir de 2009.
- IMP 2.4.1 : Décision prise le 30/03/09 de passer une commande en 2014 sur les chiffres 2013, donc pas de mesure intermédiaire.
- IMP 3.1.1, 3.3.2 : Indicateur non renseignable, il fait l'objet d'une modification à l'occasion de la révision du programme opérationnel

INDICATEURS FINANCIERS ET DE GESTION

Tableau 4

Indicateu	ırs	2007	2008	2009
FINIA - Tarreda	Réalisations	0 %	84 %	142 %
FIN1 : Taux de programmation annuel	Objectif annuel	Programmation = 80 % de la tranche annuelle au moins	Programmation = 80 % de la tranche annuelle au moins	Programmation = 80 % de la tranche annuelle au moins
	Réalisations	0 %	42 %	76 %
FIN2 : Taux de programmation annuel cumulé	Objectif annuel	Programmation depuis 2007 = 80 % des tranches annuelles cumulées	Programmation depuis 2007 = 80 % des tranches annuelles cumulées	Programmation depuis 2007 = 80 % des tranches annuelles cumulées
	Réalisations	0 %	11 %	31 %
FIN3 : Taux de programmation cumulé	Objectif annuel	Programmation depuis 2007/budget total = 80 % des tranches annuelles cumulées/budget total → 11 %	Programmation depuis 2007/budget total = 80 % des tranches annuelles cumulées/budget total → 23 %	Programmation depuis 2007/budget total = 80 % des tranches annuelles cumulées/budget total → 34 %
	Réalisations	0 %	13 %	14 %
<u>FIN4</u> : Taux de mandatement	Objectif annuel	Part des montants programmés depuis 2007 qui est mandatée → 0 %	Part des montants programmés depuis 2007 qui est mandatée → 10 %	Part des montants programmés depuis 2007 qui est mandatée → 20 %
	Réalisations	0 %	52 %	62 %
<u>FIN5</u> : Taux de dossiers aidés	Objectif annuel	50 % des dossiers examinés en comités de programmation sont acceptés	50 % des dossiers examinés en comités de programmation sont acceptés	50 % des dossiers examinés en comités de programmation sont acceptés
GEST1 : Délai	Réalisations	0 jours	137,32 jours	130,33 jours
d'instruction des dossiers	Objectif annuel	183 jours	183 jours	183 jours
GEST2:	Réalisations		3	3
Organisation des comités de programmation	Objectif annuel	3/an	3/an	3/an

Les chiffres qui ont permis de calculer les indicateurs de taux de programmation figurent dans le tableau suivant :

Tableau 5

	Objectif de programmation (tranches annuelles FEDER)	Montant programmé annuel
2007	5 457 346,00	0
2008	5 566 493,00	4 650 549,50
2009	5 677 823,00	8 103 347,00

2.1.2 Informations financières

Tableau 6

Tableau 6	1			
	Dépenses payées par les bénéficiaires recensées dans les demandes de paiement adressées à l'autorité de gestion	Participation publique correspondante	Dépenses payées par l'organisme responsable de l'exécution des paiements aux bénéficiaires	Paiements totaux reçus de la commission
Axe 1 - Accueil de nouvelles populations	344 638,81	149 230,38	149 230,38	2 299 002,16
Fonds : FEDER		139 764,41	139 764,41	2 299 002,16
dont dépenses relevant du champ d'intervention du FSE		0,00	0,00	,-
dont dépenses relevant du champ d'intervention du FEDER		/	/	
Axe 2 - Création de richesses	1 959 384,75	1 234 716,21	361 883,92	5 675 019,34
Fonds : FEDER		340 583,92	340 583,92	5 675 019,34
dont dépenses relevant du champ d'intervention du FSE		0,00	0,00	
dont dépenses relevant du champ d'intervention du FEDER		/	/	
Axe 3 - Attractivité et accessibilité du territoire	2 945 736,64	1 930 537,86	1 930 537,86	3 486 291,81
Fonds : FEDER		1 461 777,84	1 461 777,84	3 486 291,81
dont dépenses relevant du champ d'intervention du FSE		0,00	0,00	
dont dépenses relevant du champ d'intervention du FEDER			/	
Axe 4 - Gouvernance	0,00	0,00	0,00	58 458
Fonds : FEDER		0,00	0,00	58 458
dont dépenses relevant du champ d'intervention du FSE		0,00	0,00	
dont dépenses relevant du champ d'intervention du FEDER		1	/	
Total général	5 249 760,20	3 314 484,45	2 441 652,16	11 518 771,31
Total pour les régions bénéficiant d'un soutien transitoire dans le total général	/	/	/	I
Total pour les régions ne bénéficiant pas d'un soutien transitoire dans le total général	5 249 760,20	3 314 484,45	2 441 652,16	11 518 771,31
Total des dépenses relevant du champ d'intervention du FSE lorsque le programme opérationnel est cofinancé par le FEDER dans le total général	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses relevant du champ d'intervention du FEDER lorsque le programme opérationnel est cofinancé par le FSE dans le total général	/	/	/	I

2.1.3 Informations sur la ventilation de l'utilisation des fonds par catégorie en 2009

Présentation par thèmes prioritaires **Tableau 7-1**

Code	libellé	Montant FEDER	Répartition
03	Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, ces dernières et d'autres entreprises, les universités, les établissements d'enseignement postsecondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche et les pôles scientifiques et		
	technologiques (parcs scientifiques et technologiques, technopôles, etc.)	256 812	3,2 %
04	Aide à la RDT, notamment dans les PME (y compris accès aux services de RDT dans les centres de recherche)	214 691	2,6 %
05	Services d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises	1 644 191	20,3 %
08	Autres investissements dans les entreprises : zones d'activités, pépinières d'entreprises, bâtiments-relais et autres interventions	180 000	2,2 %
09	Autres actions visant à stimuler la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les PME	173 041	2,1 %
12	Technologies de l'information et communication (TEN-TIC)	699 823	8,6 %
15	Autres actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME	3 404 253	42,0 %
23	Routes régionales / locales	95 770	1,2 %
51	Promotion de la biodiversité et protection de la nature - Autres	315 772	3,9 %
58	Protection et préservation du patrimoine culturel : dont musées, rénovation de monuments historiques et de sites patrimoniaux	49 000	0,6 %
60	Autres aides à l'amélioration des services culturels : numérisation, autres	25 000	0,3 %
64	Développement de services spécifiques d'emploi, de formation et de soutien dans le contexte de restructurations sectorielles et d'entreprise, et développement de systèmes d'anticipation des changements économiques et des exigences futures en matière d'emploi et de compétences : autres.	129 840	1,6 %
65	Modernisation et renforcement des institutions du marché du travail : dont soutien aux maisons de l'emploi	104 250	1,3 %
66	Mise en œuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail	191 906	2,4 %
68	Soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises	353 607	4,4 %
79	Autres infrastructures sociales : dont grands équipements sportifs et actions innovantes dans le domaine des services publics	200 166	2,5 %
81	Mécanismes permettant d'améliorer la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes aux niveaux national, régional et local, renforcement des capacités de mise en œuvre des politiques et programmes : - Dont Ingénierie territoriale (massifs, volet territorial) et études stratégiques	65 225	0,8 %
	Total FEDER	8 103 347	100,0 %
	Dont Earmarking	7 352 414	90,73 %
	Dont Non Earmarking	750 933	9,27 %

Répartition par type de financement **Tableau 7-2**

Code	libellé	Montant FEDER	Répartition
01	Aide non remboursable	8 103 347	100,00 %

Présentation par type de territoire **Tableau 7-3**

Code	libellé	Montant FEDER	Répartition
00	Sans objet	183 365	2,3 %
01	Agglomération urbaine	396 388	4,9 %
02	Zone de montagne	5 937 919	73,3 %
05	Zones rurales (autres que zones de montagne, aires ou zones à faible et à très faible densité de population)	1 585 675	19,6 %

Présentation par activité économique Tableau 7-4

Code	libellé	Montant FEDER	Répartition
01	Agriculture, chasse, sylviculture	763 783	9,4%
03	Industries alimentaires	170 808	2,1%
06	Industries manufacturières non spécifiées	175 050	2,2%
11	Transports	122 895	1,5%
12	Construction	86 550	1,1%
16	Immobilier, location et services aux entreprises	316 088	3,9%
17	Administration publique	60 000	0,7%
19	Activités pour la santé humaine	224 409	2,8%
20	Action sociale, services collectifs, sociaux et personnels	100 500	1,2%
21	Activités liées à l'environnement	226 468	2,8%
22	Autres services non spécifiées	5 856 796	72,3%

Répartition par code de localisation **Tableau 7-5**

Code	libellé	Montant FEDER	Répartition
FR	France	8 103 347	100,00 %

Présentation multi-thématique

Tableau 7-6

Code thème de prioritaire financement		Code territoire	Code activité économique	Code localisation	Montant FEDER	Montant FEDER Earmarké	Nombre d'opérations	
1	2	3	4	5				
01.01.03	02.01	03.02	04.01	FR	170 262	170 262	1	
01.01.03	02.01	03.05	04.12	FR	86 550	86 550	1	
		03.01	04.06	FR	106 325	106 325	1	
01.01.04	02.01	03.02	04.22	FR	43 616	43 616	1	
		03.02	04.01	FR	64 750	64 750	1	
		03.00	04.22	FR	183 365	183 365	1	
		03.01	04.21	FR	29 500	29 500	1	
			04.01	FR	155 415	155 415	4	
01.01.05	02.01	03.02	04.16	FR	156 117	156 117	1	
		03.02	04.22	FR	51 046	51 046	2	
			04.03	FR	170 808	170 808	2	
		03.05	04.22	FR	897 940	897 940	2	
01.01.08	02.01	03.02	04.01	FR	180 000	180 000	1	
	02.01		02.02	04.06	FR	68 725	68 725	1
01.01.09		03.02	04.01	FR	64 316	64 316	1	
		03.05	04.22	FR	40 000	40 000	1	
01.02.12	02.01	03.02	04.22	FR	699 823	699 823	1	
	02.04	03.02	04.17	FR	60 000	60 000	1	
04.00.45			04.22	FR	3 135 753	3 135 753	6	
01.02.15	02.01		04.01	FR	98 500	98 500	1	
		03.05	04.22	FR	110 000	110 000	1	
01.03.23	02.01	03.02	04.11	FR	95 770		1	
04.05.54	02.01	03.05	04.22	FR	118 804		1	
01.05.51		03.02	04.21	FR	196 968		1	
01.07.58	02.01	03.05	04.22	FR	49 000		1	
01.07.60	02.01	03.05		FR	25 000		1	
04.00.04	00.04	00.00	04.22	FR	99 300	99 300	1	
01.09.64	02.01	03.02	04.01	FR	30 540	30 540	1	
01.10.65	02.01	03.02	04.22	FR	104 250	104 250	1	
		03.02	04.19	FR	24 243	24 243	1	
01.10.66	02.01	03.01	04.22	FR	60 397	60 397	1	
		03.05	04.16	FR	107 266	107 266	1	
			04.20	FR	100 500	100 500	1	
01.10.68	02.01	03.02	04.22	FR	200 402	200 402	2	
			04.16	FR	52 705	52 705	1	
01.13.79	02.01	03.01	04.19	FR	200 166		1	
01 15 01	02.04	02.02	04.22	FR	38 100		1	
01.15.81	02.01	03.02	04.11	FR	27 125		1	
				Total	8 103 347	7 352 414	50	

Les montants FEDER correspondent aux montants programmés en 2009, sauf pour l'assistance technique. En effet, en juillet 2008, la globalité de l'enveloppe d'assistance technique a été programmée pour les 7 ans. Afin de suivre la progression de la consommation de cette enveloppe année par année, le montant comptabilisé en assistance technique correspond au montant consommé annuellement. Pour le FEDER earmarké, notons qu'en cumulé, on dépasse les objectifs initiaux de 65 % dans le cadre de la participation au processus de Lisbonne : les crédits FEDER programmés depuis 2007 représentent 12 753 896,50 € dont 8 740 167 € earmarké, soit un ratio de 68,53 %.

2.1.4 Participation allouée par groupes cibles

Pas de groupe, secteur ou zone cible.

2.1.5 Participation remboursée ou réutilisée

Pas d'annulation de participation.

2.1.6 Analyse qualitative

Les données sont analysées au regard des objectifs définis initialement dans le POP, il s'agit des objectifs généraux suivants :

- Accueil de nouvelles populations
- Création de richesses
- Attractivité et accessibilité du territoire

2.1.6.1 Analyse des indicateurs d'impact

Le tableau 3 qui fait référence aux différents indicateurs d'impacts (14 indicateurs) est très peu renseigné pour l'année 2009. Il s'agit en effet d'indicateur de multiples sources et qui ne peuvent pas tous être mesurés annuellement car les données ne sont pas toutes disponibles sur une base annuelle. A titre d'exemple, pour le bois (IMP 2.2.1 et 2.2.2), les enquêtes exhaustives, qui constituent la base des données, ne sont pas effectuées tous les ans mais environ tous les 3 ans. Si l'on veut des chiffres comparables, il faut prendre les mêmes bases et donc adapter au mieux la périodicité de ces indicateurs. Un compromis est systématiquement recherché entre la mesure efficace de l'impact et la disponibilité de l'information. Ce point fait l'objet d'une demande d'évolution dans le cadre de la révision du programme.

Il sera procédé à l'analyse des quelques indicateurs d'impact renseignés pour l'année 2009, mais aussi des indicateurs à présent disponibles et qui font référence aux années antérieures (IMP 2.2.1, 2.2.2).

En vue de l'objectif de soutien à la structuration et la promotion de l'offre d'accueil, le programme Massif central a permis la reprise de 35 entreprises en 2009 (IMP 1.1.1), soit une baisse de 34 % comparée à 2008. Ce résultat est assez significatif mais se trouve en dessous de l'objectif intermédiaire fixé, à savoir une quarantaine d'entreprises reprises par an. La crise économique mondiale peut être considérée comme la principale explication de cette baisse. Des actions de formation, d'accompagnement des porteurs de projet devraient permettre entre autres l'installation de nouvelles entreprises au sein du Massif central (MC). Au 31 décembre 2007, 1,26 % de la population totale du Massif central était employée dans les services aux particuliers. Ce chiffre, correspondant à l'indicateur IMP 1.2.1, est assez satisfaisant comparé à l'objectif fixé qui est de 1 %.

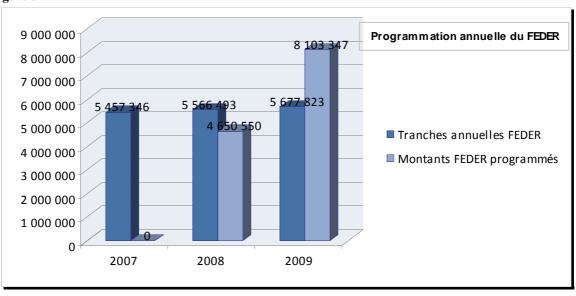
Le nombre de m³ de bois ronds produit dans le Massif central (IMP 2.2.1) et le nombre de m³ de bois Douglas sciés (IMP 2.2.2) se chiffrent en 2008 respectivement à 3 502 390 m³ et 826 629 m³ (ces chiffres n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du Rapport Annuel d'Exécution 2008). Il s'agit là de deux résultats entièrement satisfaisants situés très au-dessus des objectifs intermédiaires fixés.

Concernant l'objectif de développement des infrastructures de communications électroniques et de leurs usages (mesure 3.2), le programme Massif central a permis en 2009 de dégrouper 500 nœuds de raccordement abonnés (IMP 3.2.1). En revanche, l'indicateur IMP 3.2.2 qui mesure le coût moyen de 100 Mégabits est insatisfaisant. Ce coût affiché oscille entre 4 700 et 6 900 €, alors que l'objectif à 2013 recherche est de 200 à 500 €. On note cependant une nette amélioration par rapport à 2007, où le coût était de 10 000 €.

Le programme contribue également à la valorisation de la recherche environnementale au travers de la mesure 3.3. Les résultats obtenus sur cette mesure depuis 2007 sont très satisfaisants, car le nombre de relevé floristique (IMP 3.3.1) entre 2007 et 2009 a augmenté de 19,7 %.

Analyse des indicateurs financiers et de gestion 2.1.6.2

Figure 3



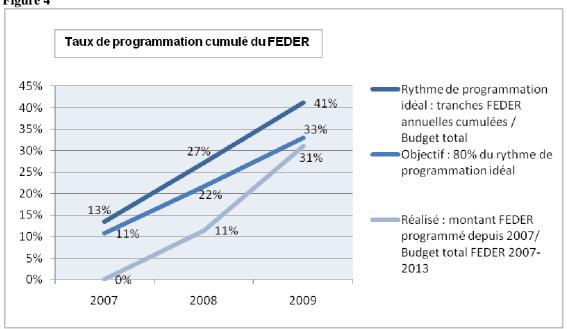
L'indicateur FIN1 est représenté par la figure 3 ci-dessus. Il s'agit de comparer les montants programmés par rapport aux tranches annuelles prévues dans le budget global.

Pour 2007, il est normal que le montant programmé soit nul dans la mesure où le POP a été validé le 21 novembre 2007, décision n°C(2007)-5772.

Entre 2008 et 2009, la programmation annuelle du FEDER a augmenté de 74 %, soit une variation de 3 452 797,50 €.

Cet indicateur FIN1 met donc en évidence pour 2009 une hausse des montants programmés, très largement supérieurs à la tranche annuelle prévue (soit 1,4 fois le montant prévu). Ce résultat illustre une meilleure dynamique de mise en œuvre du programme, ce qui a permis de combler les retards constatés les années précédentes en termes de programmation.

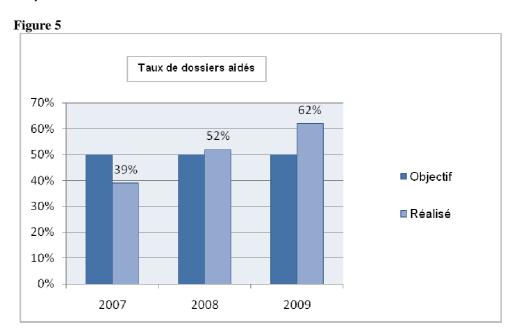
Figure 4



Il est à présent possible de vérifier si la forte hausse du montant programmé au titre du FEDER en 2009 est

suffisante pour combler le retard pris en 2008. Pour cela, il convient d'analyser l'indicateur FIN3 représenté ci-dessus.

L'objectif en 2009 était une programmation de 33 % du budget FEDER prévu pour la période 2007-2013. Le score réalisé (31 %) est assez proche de l'objectif fixé, soit une différence d'un montant égal à 607 433 € (cet écart était de 4 168 522€ en 2008). Si l'on se base sur l'important retard qui a été comblé entre 2008 et 2009, on peut dire que ce résultat est assez satisfaisant et témoigne d'une bonne dynamique en vu de l'atteinte des objectifs fixés dans les années à venir.



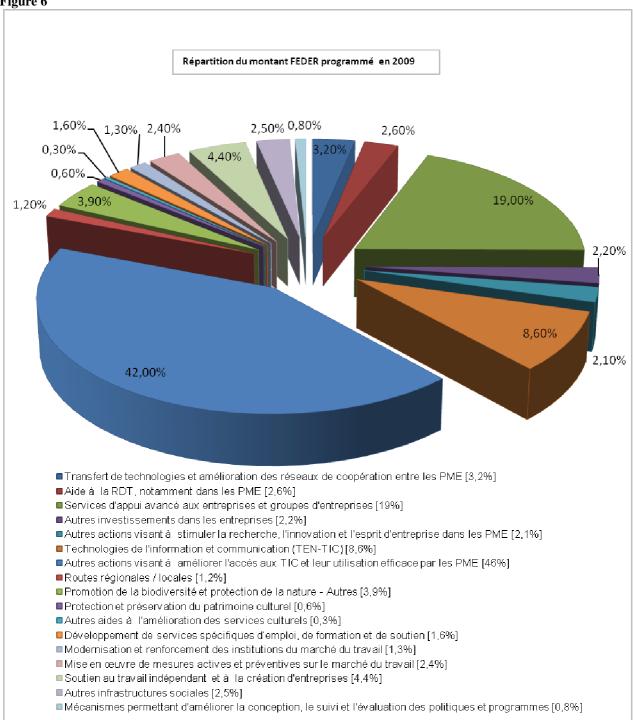
Le dernier indicateur financier à analyser est FIN5 : il s'agit du taux de dossiers aidés. La figure 5 ci-dessus qui représente cet indicateur, montre que 62 % des dossiers qui ont été présentés en comité de programmation en 2009, ont été acceptés. Le résultat est très satisfaisant comparé à l'objectif qui est de 50 %. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que les dossiers ont été sélectionnés suivant des critères comme l'interrégionalité ou la prise en compte d'au moins l'une de quatre priorités communautaires. Ce taux de dossiers aidés explique en partie la forte hausse du taux de programmation du FEDER.

Les résultats obtenus concernant les 2 indicateurs de gestion (GEST 1, 2) confortent l'analyse précédente (FIN5). En effet, en 2009, il y a eu 3 comités de programmation et le délai moyen d'instruction des dossiers (GEST1) a été de 130 jours pour un objectif de 183. Le délai d'instruction relativement court des dossiers ainsi que les trois comités de programmation ont permis d'examiner un plus grand nombre de dossiers en 2009 (177 dossiers).

2.1.6.3 Analyse de l'utilisation du FEDER

Utilisation du FEDER par thème prioritaire

Figure 6



La répartition du montant FEDER programmé en 2009 par thèmes prioritaires met en évidence 3 items qui mobilisent à eux seul 69,6 % des fonds. Il s'agit « des actions visant à l'amélioration de l'accès au TIC » (42 %), « des services d'appuis avancés aux entreprises et groupes d'entreprises » (19 %) et « des actions ayant pour objectif le développement des technologies de l'information et de la communication » (8,6 %).

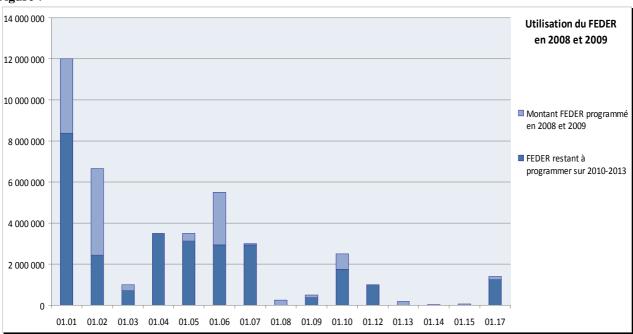
Pour les actions visant l'amélioration de l'accès aux TIC, 9 projets ont été financés, et plus particulièrement, le dossier ARTERIA. Ce projet porte sur l'acquisition d'un droit d'usage longue durée (IRU) pour l'artère optique Massif Central. Il concerne les régions Auvergne, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, et s'inscrit sur le tracé Saint-Etienne/La Mole. Ce projet a mobilisé un financement de 2 184 000 € soit 27 % du budget FEDER total programmé en 2009.

Le deuxième projet a mobilisé le plus de crédits FEDER concerne les services d'appuis avancés aux entreprises et groupes d'entreprises. Il s'agit de la Rénovation du village de vacances de Beaulieu–sur-Dordogne. Ce projet a mobilisé un financement FEDER de 799 380 €.

Il est aussi important de noter que des thèmes comme « la promotion de la biodiversité » et « le souten au travail indépendant et à la création d'entreprise » qui n'ont fait l'objet d'aucune programmation en 2008, ont mobilisé en 2009 respectivement 315 772 € et 353 607 €. Ce résultat illustre l'importance du travail effectué par les groupes thématiques, qui réunissent l'Etat et les Régions, travaillant à l'émergence de nouveaux dossiers.

A partir de la figure 7 ci-dessous, on peut analyser l'utilisation du FEDER par thèmes depuis la mise en place du programme Massif central. Il est ainsi possible de voir si les fonds prévus durant ces 2 années de programmations ont bien été utilisés.

Figure 7



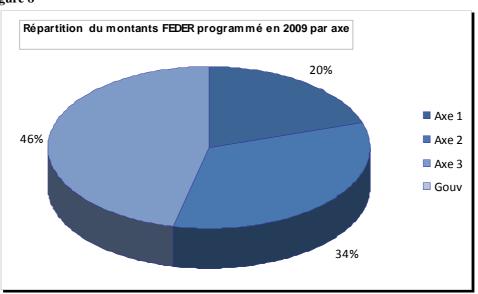
Code thème prioritaire	Libellé thème prioritaire
01.01	RDT, innovation et esprit d'entreprise
01.02	Société de l'information
01.03	Transports
01.04	Énergie
01.05	Environnement et prévention des risques
01.06	Tourisme
01.07	Culture
01.08	Réhabilitation urbaine/rurale
01.09	Augmentation de la capacité d'adaptation des travailleurs, des entreprises et des chefs d'entreprise
01.10	Amélioration de l'accès à l'emploi et de la durabilité
01.12	Valorisation du capital humain
01.13	Investissement en infrastructure social
01.14	Mobilisation pour les réformes en matière d'emploi et d'inclusion sociale
01.15	Renforcement de la capacité institutionnelle aux niveaux national, régional et local
01.17	Assistance technique

Cette figure s'appuie sur les familles thématiques agrégeant la maquette de la page 119 du Programme Opérationnel Plurirégional. En 2008, deux thèmes, à savoir le tourisme et la RDT, avaient plutôt bien mobilisé les fonds qui leur avaient été alloués sur 2007-2013. A la fin de l'année 2009, non seulement ces deux thèmes cités ci-dessus ont gardé un bon rythme de programmation, mais d'autres, comme les TIC (société de l'information) ou l'amélioration de l'accès à l'emploi, ont connu une forte accélération de leur taux de programmation. En effet, ces derniers ont déjà utilisés respectivement 63,3 % et 44 % des montants prévus pour la période 2007-2013. Ces taux s'élevaient à 1,8 % et 4,6 % en 2008.

L'analyse de l'utilisation du FEDER présentée ci-après permettra d'appréhender, premièrement, la répartition du FEDER programmé en 2009 sur les différents axes, puis sa mobilisation vis-à-vis de la tranche annuelle 2009 prévue et enfin de comparer la consommation actuelle à la consommation prévisionnelle théorique qui assure l'utilisation de toute l'enveloppe FEDER prévue sur la période 2007-2013.

Utilisation du FEDER par Axe





La répartition par axe du montant FEDER programmé en 2009 (figure 8) montre que l'axe 3, à savoir les actions ayant pour objectif l'attractivité et l'accessibilité du territoire, a mobilisé la plus grande partie des crédits, soit 46 % du montant FEDER programmé en 2009. Ce taux est respectivement de 20 % et 34 % pour les axes 1 et 2 (il n y a pas eu de programmation au titre de la gouvernance en 2009).

Il convient également de souligner que cette répartition est plus équilibrée par rapport à 2008 où 73 % du FEDER programmé l'avait été sur des actions de l'Axe 1 « accueil de nouvelles populations ».

Si l'on compare le montant FEDER programmé par axe en 2009 à celui mobilisé en 2008, on constate les résultats suivants. Mis à part l'axe 2 où le montant programmé en 2008 est 1,24 fois supérieur à celui de 2009, on remarque qu'au niveau des axes 1 et 3 les montants FEDER programmés en 2009 sont respectivement 2,11 et 11,05 fois supérieurs à ceux de 2008.

Il convient désormais de voir si la hausse du niveau de programmation par axe a permis de consommer tous les fonds prévus en 2009 au travers des figures 9 et 10 ci-dessous.

Figure 9

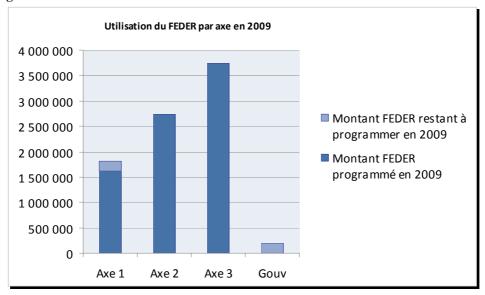
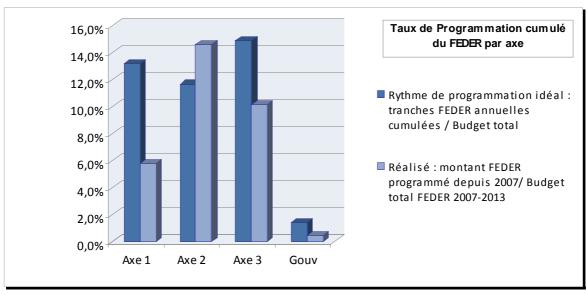


Figure 10



En 2008, 43,26 % de la consommation annuelle théorique du FEDER pour l'axe 1 (accueil de nouvelles populations) a été programmé. Ce taux est de 87,62 % pour l'année 2009, soit un différentiel avec la tranche théorique de 225 316 €. Cette hausse de programmation de crédits FEDER pour cet axe s'explique par les importantes actions qui ont été menées en termes de services d'appuis avancés aux entreprises et groupes d'entreprises).

Concernant les axes 2 et 3, non seulement les montants FEDER annuels théoriques ont été programmés, mais ils ont été largement dépassés, respectivement de 1 121 467 € et 1 725 305 €.

Si l'on compare à présent la progression des montants FEDER programmés par axe depuis 2007 aux tranches annuelles théoriques cumulées de la maquette FEDER 2007-2013 (figure 10), on remarque que pour l'axe 2 le taux de programmation cumulé du FEDER réalisé est supérieur au rythme de programmation idéal. Ceci illustre les importantes actions qui ont été menées, principalement sur la mesure 2.4 (Tourisme).

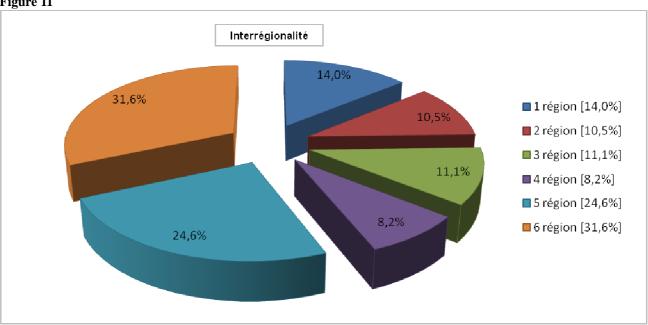
Concernant les axes 1 et 3, même si les taux réalisés restent inférieurs à leur rythme de programmation idéal, l'important retard accumulé depuis le début du POP a été en partie comblé sur l'année 2009. Par

exemple, pour l'axe 3 à la fin de l'année 2008, le retard en termes de programmation du FEDER se montait à 3 644 436,00 €, alors qu'a la fin de l'année 2009, ce chiffre a été ramené à 1 919 131€.

Si l'on fait la même analyse globalement, on remarque que la programmation FEDER en 2009 a permis de faire un rattrapage de 2 440 524,00 €. En effet, le retard pris sur la consommation théorique cumulée des crédits FEDER de 6 373 289,50 € fin 2008, soit 58 % par rapport au théorique à réaliser, a été ramené à 3 932 765,50 € en 2009, soit 24 % par rapport au théorique à réaliser. On note ainsi une très nette progression, de près de 35 %, pour rattraper ce retard.

2.1.6.4 Analyse de l'interrégionalité

Figure 11



Le graphique 11 ci-dessus permet de mettre en évidence le caractère interrégional des projets qui ont été financés en 2009 grâce au programme Massif central. Il a été obtenu en calculant le nombre de dossiers concernés selon le niveau d'interrégionalité. On remarque que 86 % des projets financés concernent au moins 2 régions, contre 74% en 2008.

On remarque enfin que 14 % des projets n'impactent qu'une seule région du Massif. Ils présentent néanmoins un « caractère interrégional ». Il s'agit, d'une part, de projets locaux d'expérimentation qui s'inscrivent dans les axes du POP et participent à ses objectifs. Ils possèdent un caractère expérimental et/ou innovant, dont la mise en œuvre prévoit un dispositif de capitalisation - transfert en vu d'une transposition à l'échelle interrégionale, définie dès le démarrage du projet.

D'autre part, il peut s'agir de projets locaux structurants, qui s'inscrivent dans une dynamique partagée par les partenaires, et dont la mise en œuvre régionale rayonne à court ou moyen terme sur l'échelle du Massif Central.

Analyse de la contribution au processus de Lisbonne → Earmarking

Figure 12

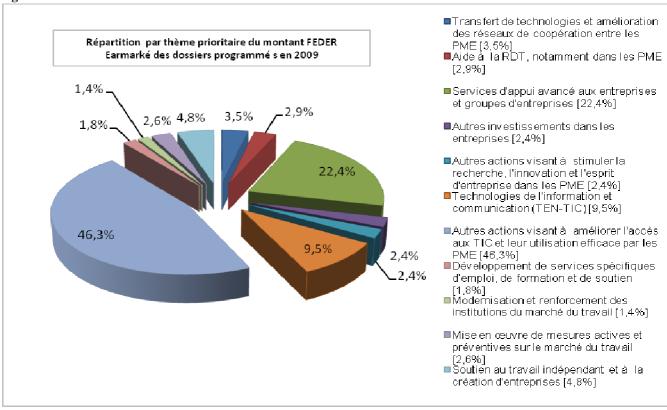
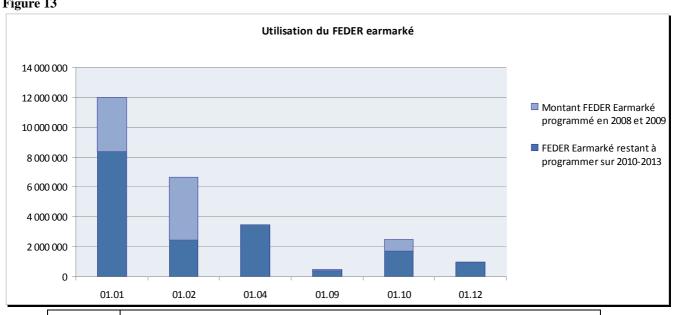


Figure 13

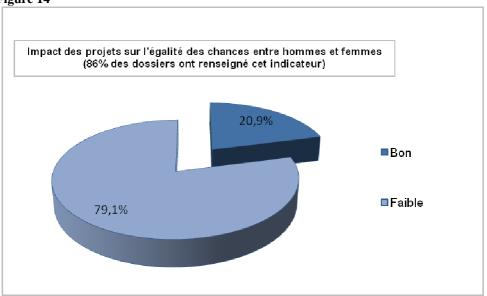


Code thème prioritaire	Libellé thème prioritaire
01.01	RDT, innovation et esprit d'entreprise
01.02	Société de l'information
01.04	Énergie
01.09	Augmentation de la capacité d'adaptation des travailleurs, des entreprises et des chefs d'entreprise
01.10	Amélioration de l'accès à l'emploi et de la durabilité
01.12	Valorisation du capital humain

En 2009, grâce au travail des groupes thématiques, 90,7 % du montant FEDER programmé est earmarké, alors que ce taux était de 28 % en 2008. L'accent mis sur des actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME (42 % du budget FEDER 2009) a permis de réaliser ce score qui illustre les efforts consentis dans le cadre de la participation au processus de Lisbonne.

2.1.6.6 Analyse de l'impact du projet sur l'égalité hommes/femmes

Figure 14



Il est possible de mesurer l'impact sur l'égalité des chances entre hommes et femmes grâce aux questions relatives à cet aspect du questionnaire DATAR-MC envoyé aux porteurs de projet. Ces questions ont pour but d'identifier les actions visant à renforcer la place des femmes dans le monde du travail.

La notation des questions se base sur différents aspects :

- les porteurs de projet privilégient les appels d'offres des maîtres d'ouvrage comportant des clauses sur l'égalité professionnelle,
- les emplois créés favorisent la mixité, c'est-à-dire l'emploi de femmes sur des postes dits masculins et inversement.
- les emplois créés concernent la pré-qualification, la qualification ou la promotion des femmes à des postes d'encadrement (rapport de situation comparée hommes-femmes, loi sur l'égalité professionnelle, 2001).
- les emplois créés prennent en compte l'articulation entre la vie professionnelle et familiale (loi sur l'égalité salariale, 2006) à travers des services de proximité en lien avec une collectivité ou une crèche d'entreprise et l'organisation du temps de travail (temps partiel, posté, etc.. congés parentaux, de paternité,...).

A l'image de 2008, l'impact des projets sur l'égalité des chances entre hommes et femmes est assez faible. On peut noter néanmoins que le pourcentage de projets dont l'impact est considéré comme « bon » a doublé entre 2008 et 2009. Avec la même dynamique, on doit s'attendre à une amélioration de cet indicateur dans les années à venir.

2.2 Informations sur la conformité avec le droit communautaire

Les aides attribuées le sont dans le respect de la législation communautaire, notamment du régime des aides aux entreprises. A ce titre, aucun problème important n'a été rencontré dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

2.3 Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Le suivi des projets générateurs de recettes dans le cadre du règlement (CE) N°1083/2006 du conseil du 11 juillet 2006, article 55, et son règlement N°1341/2008 du 18/12/2008 modifiant l'article 55, semble très difficile à mettre en œuvre. Se pose notamment la question des recettes à prendre en compte dans le cadre de réhabilitation d'un projet déjà existant.

2.4 Changement du contexte de la mise en œuvre du programme opérationnel

Le début de la mise en œuvre du POP aurait dû avoir lieu en 2007. Cependant, celui-ci n'a été approuvé par la commission qu'en fin d'année 2007. Les premiers projets validés dans le cadre du POP n'ont donc été programmés qu'en février 2008, lors d'une consultation écrite permettant la validation définitive des projets présentés en programmation en 2007, pour lesquels l'approbation du programme était nécessaire.

Il n'y pas eu de changement significatif sur le plan réglementaire qui aurait eu une incidence sur le programme opérationnel.

En 2008, la crise économique mondiale a eu sur le territoire du Massif central, comme ailleurs, des conséquences.

Au niveau du programme, l'incidence reste difficilement mesurable, même s'il est clair que les entreprises susceptibles de procéder à des efforts dans le domaine de l'innovation ont dû retarder ou, au moins, analyser plus en avant leurs projets. Cette situation n'a probablement pas facilité l'émergence de davantage de projets. La programmation a été particulièrement attentive aux filières dont le développement économique dépend d'une coopération accrue entre entreprises, comme la filière des sous-traitants de l'automobile.

2.5 Modifications importantes au sens de l'article 57 du règlement (CE) no 1083/2006

En 2009, aucun dossier programmé depuis 2007 n'est concerné par les dispositions de l'article 57 du règlement (CE) n°1083/2006.

2.6 Complémentarité avec d'autres instruments

Le POP Massif central n'est concerné que par un seul fonds européen, le FEDER.

Afin d'assurer la démarcation entre les interventions FEDER et celles relevant d'autres dispositifs, l'autorité de gestion présente aux services instructeurs du FEADER et du FSE, les dossiers déposés sur lesquels pourrait se poser un souci d'articulation avec d'autres fonds ou programmes. Cette procédure permet de s'assurer du bon adressage du dossier, mais aussi de la non redondance avec une opération similaire ou proche dont l'autorité de gestion n'aurait pas eu connaissance. Une dizaine de dossiers a ainsi fait l'objet d'une telle consultation, aucun ne se révélant, au final, devoir relever d'un autre programme.

Pour ce qui est de la coordination entre les interventions du FEDER, FSE et FEADER, les axe 1 et 2 comportent des actions pouvant relever pour partie du champ du FSE ou du FEADER.

Les dossiers programmés dans la action 3 « aide à l'installation et à la reprise d'entreprises » de la mesure 1.1 de l'axe 1 concernant des actions de formation (code thème prioritaire 74 : développement du potentiel humain dans les domaines de la recherche et de l'innovation) pourraient être comptabilisés comme dépenses relevant du champ d'intervention du FSE. En 2009, aucun dossier ne rentre dans cette catégorie.

Les dossiers concernant l' « appui aux filières spécifiques du Massif Central » programmés dans l'axe 2 sur la thématique agro-alimentaire par exemple, pourraient relever pour partie du champ d'intervention du FEADER.

2.7 Suivi et évaluation

Rappel de l'organisation en place pour la mise en œuvre du plan d'évaluation 2007-2013 :

- un comité de pilotage composé d'un représentant de chaque préfecture de région et de chaque conseil régional du Massif central et de représentants de la DATAR Massif central. Il se réunit 2 fois par an ;
- un groupe restreint désigné par le comité de pilotage pour l'évaluation annuelle ;
- la présentation d'une évaluation annuelle lors de chaque comité de suivi de milieu d'année pour l'année écoulée.

L'année 2009 a porté sur les travaux suivants :

- mise en œuvre du plan d'évaluation (validé lors du comité de suivi de décembre 2008) ;
- évaluation globale portant sur les 2 premières années des programmes (2007 et 2008) ;
- réflexion sur l'amélioration du système d'évaluation pour les années à venir ;
- participation à la révision des programmes Massif central (partie « indicateurs »);
- contribution à l'élaboration du premier RAE portant sur les 2 premières années des programmes Massif central.

Les difficultés rencontrées lors de la collecte des données ont des origines diverses :

- complexité des indicateurs rendant impossible leur consolidation ;
- modification des référentiels (exemple nomenclature INSEE) rendant les données difficilement comparables ;
- rythme de production de données non compatible avec une publication annuelle.

Les mesures suivantes ont été prises pour rendre le suivi plus efficace :

- proposition de remplacement des indicateurs impossibles à renseigner par des indicateurs plus pertinents dans le cadre de la révision ;
- ajustement des mesures et valeurs de référence ;
- modification de la périodicité de collecte ou adaptation des indicateurs ;

2.8 Réserve nationale de performance

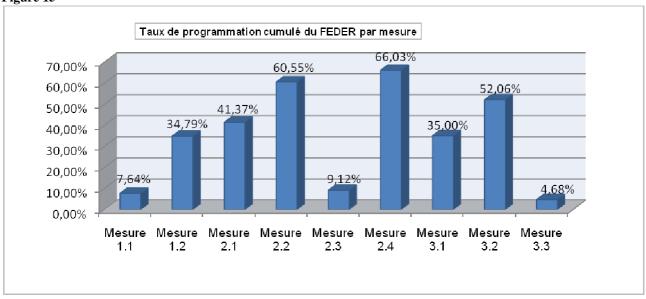
Aucune information disponible.

3 MISE EN OEUVRE PAR PRIORITÉS

La figure 15 ci-dessous met en évidence la part (par mesure) du FEDER utilisée depuis le début de la programmation par rapport aux montants prévisionnels de la maquette. On peut constater de très importants retards concernant la programmation du FEDER pour les mesures 1.1, 2.3 et 3.3. Par exemple, pour la mesure 3.3, seulement 4,68 % du montant FEDER prévu sur la période 2007-2013 ont été programmés entre 2007 et 2009.

En revanche, pour les autres mesures, le budget FEDER a été plutôt bien mobilisé, plus particulièrement sur les mesures portant non seulement sur la promotion de l'utilisation du bois dans la construction publique et privée (mesure 2.2) mais aussi sur les actions contribuant à valoriser le potentiel touristique du Massif central (mesure 2.4). Pour ces derniers, ces mesures ont déjà respectivement mobilisés 60,55 % et 66,03 % du budget FEDER prévisionnel sur la période 2007-2013.





3.1 Priorité 1 Axe 1 – accueil de nouvelles populations

3.1.1 Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

3.1.1.1 Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

<u>INDICATEURS DE REALISATIONS ET DE RESULTATS – AXE1</u>

Tableau 8

Code	Intitulé		2007	2008	2009	Cumul 2007-2013				
Axe 1 - acc	cueil de nouvelles populatio	ns								
INDICATEURS DE REALISATIONS										
		réalisations	80	59	41	180				
REA 1.1.1	nombre de repreneurs potentiels sensibilisés (par	objectif à 2013	90/an	90/an	90/an	630				
	an)	situation de référence	65/an	65/an	65/an	65/an				
	nambro d'autila náronna	réalisations	4	5	6	6				
REA 1.1.2	nombre d'outils pérennes facilitant la promotion	objectif à 2013	7	7	7	7				
	(cumul)	situation de référence	4	4	4	4				
	nombre d'initiatives	réalisations	0	1	8	8				
REA 1.2.1	soutenues en matière d'organisation de services	objectif à 2013	25	25	25	25				
	(cumul)	situation de référence	0	0	0	0				
INDICATE	URS DE RESULTATS									
	nombre de personnes	réalisations	66	65	41	172				
RES 1.1.1	sensibilisées à la reprise ou à la création	objectif à 2013	80	80	80	560				
	d'entreprises (par an)	situation de référence	73 (2006)	73 (2006)	66 (2007)	66 (2007)				
	nombre de visiteurs du site	réalisations	194	205	243	642				
RES 1.1.2	web intéressés par une offre de reprise (ayant fait une demande de dossier)	objectif à 2013	210	210	210	1 470				
	(par an)	situation de référence	194 (2007)	194 (2007)	194 (2007)	194 (2007)				
		réalisations	ND	13 556	ND	ND				
RES 1.2.1	nombre d'entreprises de services à l'échelle du Massif central (par an)	objectif à 2013	55 570	55 570	ND	ND				
	macon contrar (par arr)	situation de référence	47 100 (2003)	47 100 (2003)	21 381	21 381				

Ci-dessous se trouvent les commentaires relatifs aux données manquantes et aux changements opérés :

 RES 1.2.1: Les valeurs de référence 2003 étaient de source NES: elles ont été remplacée par une nouvelle nomenclature. Par ailleurs, des codes spécifiques, différents de ceux de 2003, ont été choisis pour cet indicateur. Les données au 31/12/2007 peuvent donc être prises comme nouvelles valeurs de référence.

3.1.1.2 Analyse qualitative

Analyse des indicateurs physiques de réalisation et de résultats

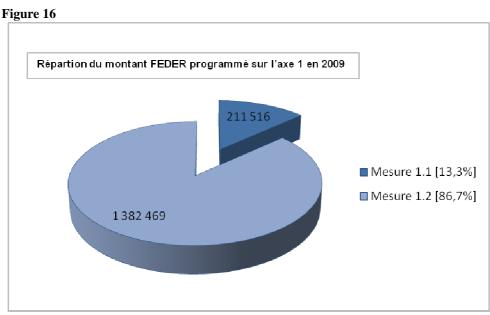
Parmi les trois indicateurs de réalisation, un seul a une valeur conforme aux objectifs. Il s'agit de REA 1.1.2 concernant les actions de soutien à la structuration et la promotion de l'offre d'accueil (mesure 1.1).

Comparativement à 2008, les résultats sont équivalents dans la mesure où le Rapport Annuel d'Exécution 2008 présentait également à ce niveau un seul indicateur satisfaisant. Pour information, au niveau de la mesure 1.1, deux dossiers ont été programmés contre onze pour la mesure 1.2.

En revanche, concernant les trois indicateurs de résultats, seul le nombre de visiteurs du site web intéressés par une offre de reprise (ayant fait une demande de dossier) est très satisfaisant. A noter que ce dernier a progressé de 25,3 % entre 2007 et 2009. L'indicateur RES 1.2.1 a été renseigné cette année, sur la base de données 2008. On constate ainsi que le nombre d'établissements de services à l'échelle du Massif central se chiffre à 13 556 en 2008.

La figure 15 ci-dessous montre la ventilation des crédits FEDER dans les mesures de l'axe.

Analyse de la programmation sur l'axe 1



Comme on vient de le souligner ci-dessus, il y a eu très peu de programmation pour les actions qui ont pour but le soutien à la structuration et à la promotion de l'offre d'accueil (mesure 1.1) avec seulement deux dossiers programmés en 2009. En revanche, la mesure 1.2 concentre 86,7 % du FEDER programmé pour l'axe 1, soit un montant de 1 382 469 € contre 211 516 € pour la mesure 1.1.

Le faible nombre de dossiers programmés est la principale explication du montant FEDER reçu au niveau de la mesure 1.1. En effet, les deux projets de cette mesure ont mobilisé respectivement 104 250 € et 107 266 €. A contrario, les projets de la mesure 1.2 mobilisent en moyenne 125 679 €. Dans la mesure où tous les dossiers de la mesure 1.1 ont un poids financier assez significatif et plus ou moins identique, pour combler le retard pris dans la programmation du FEDER, il faudra, dans les années à venir, une augmentation du nombre de dossiers aidés au niveau de cette mesure.

Analyse par mesure

o Mesure 1.1 – Soutenir la structuration et la promotion de l'offre d'accueil

L'objectif de soutien à la structuration et à la promotion de l'offre d'accueil repose sur 5 actions allant de la structuration et qualification (action 1) au développement de la veille et de l'évaluation à l'échelle du Massif central (action 5). Ces actions ont pour objectif de créer une dynamique où les habitants du Massif central peuvent devenir des ambassadeurs de leur territoire afin que l'arrivé de nouveaux actifs et retraités soit facteur de cohésion social.

Les dossiers financés au niveau de la mesure 1.1 concernent, d'une part, les thèmes de modernisation et de renforcement des institutions du marché du travail et, d'autre part, la mise en œuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail. Il s'agit de thèmes visant à l'amélioration de l'accès à l'emploi et à sa durabilité.

Cette mesure est celle qui mobilise le moins de crédits FEDER en 2009, toutes mesures du POP Massif central confondues, même si en moyenne, l'aide apportée aux projets de la mesure 1.1 est très significative (105 758 €). Comme souligné précédemment, le nombre de financements attribués à des actions de soutien à la structuration et à la promotion de l'offre d'accueil est très faible.

 Mesure 1.2 – Soutenir le maintien et le développement des services aux habitants et aux entreprises

A travers la mesure 1.2, le programme Massif central vise à créer un environnement attractif pour les jeunes actifs ainsi que les entreprises. Il s'agit la de financer des actions de type « aide à la mise en réseau de ville moyenne » ou « valorisation du patrimoine culturel et de l'identité régionale » etc. pouvant offrir des services facilement disponibles et de premier choix aux entreprises.

Comme actions visant à soutenir le maintien et le développement des services aux habitants et aux entreprises, 11 projets ont été financés. Il s'agit pour la majorité de projets de soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises. L'utilisation des TIC n'est certes concernée que par un seul projet mais il mobilise 50 % du FEDER programmé pour cette mesure.

Le niveau de programmation du FEDER pour cette mesure est non négligeable puisque les 11 projets financés mobilisent 18,4 % des crédits FEDER programmés en 2009. On constate cependant qu'il existe encore un léger retard quant à l'utilisation du FEDER prévu pour cette mesure sur la période 2007-2013, seulement 34,79 % du FEDER programmés contre 42,85 % prévus. Cependant, comparé à 2008, ce retard a été rattrapé : en 2008, 5 % du FEDER de cette mesure avaient été programmés contre près de 29 % alors prévus. En gardant une dynamique comparable à celle de 2009, les objectifs fixés en terme d'utilisation du FEDER seront atteint d'ici 2013.

3.1.2 Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Aucun problème important n'est à signaler. Cependant, du fait d'une surestimation des besoins de cet axe, il a été proposé, dans le cadre de la révision du Programme Opérationnel Plurirégional Massif central, de retrancher 1 M € de FEDER de l'axe 1 pour le reporter sur l'axe 2.

29

3.2 Priorité 2 Axe 2 – Création de richesses

3.2.1 Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

3.2.1.1 Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

<u>INDICATEURS DE REALISATIONS ET DE RESULTATS – AXE 2</u>

Tableau 9

Code	Intitulé		2007	2008	2009	Cumul 2007-2013
	ation de richesses					
INDICATE	URS DE REALISATIONS					
		réalisations	97 800	519 774	3 024 109	3 641 683
REA 2.1.1	volume financier pour des actions centrées sur les	objectif à 2013	3 M€	3 M€	3 M€	21 M€
1(2/(2.1.1	filières industrielles (par an)	situation de référence	0	0	0	0
		réalisations ¹	4	7	9	9
REA 2.2.1	nombre d'actions	objectif à 2013	20	20	20	20
	(cumul)	situation de référence	0	0	0	0
	volume financier pour des	réalisations	201 757	612 069	976 421	1 790 247
REA 2.3.1	actions RDTI	objectif à 2013	2,5 M€	2,5 M€	2,5 M€	17,5 M€
_	(par an)	situation de référence	0	0	0	0
		réalisations ¹	2	9	14	14
REA 2.4.1	nombre de réseaux	objectif à 2013	30 à 35	30 à 35	30 à 35	30 à 35
NEA 2.4.1	soutenus (cumul)	situation de référence	3	3	3	3
INDICATE	URS DE RESULTATS					
	nombre d'entreprises	réalisations	255	635	363	1 253
RES 2.1.1	impliquées dans des	objectif à 2013	180 à 200	180 à 200	180 à 200	1 260 à 1 400
	actions collectives (par an)	situation de référence	100 (2006)	100 (2006)	100 (2006)	100 (2006)
	nombre de	réalisations ¹	1	3	5	5
RES 2.2.1	manifestations	objectif à 2013	15 à 20	15 à 20	15 à 20	15 à 20
	professionnelles (cumul)	situation de référence	0	0	0	0
	nombre d'actions financées	réalisations ¹	2	5	8	8
RES 2.3.1	dans le cadre de structures en réseau au sein des	objectif à 2013	qualitatif	qualitatif	qualitatif	qualitatif
NES 2.3.1	pôles scientifiques IAA (cumul)	situation de référence	qualitatif	qualitatif	qualitatif	qualitatif
		réalisations	78 475	69 052	1	147 527
RES 2.4.1	nombre de visiteurs (par	objectif à 2013	150 à 200 000	150 à 200 000	/	1,05 à 1,40 M €
	an)	situation de référence	0	0	/	/

⁽¹⁾ Pour les valeurs cumulées

Ci-dessous se trouvent les commentaires relatifs aux données manquantes et aux changements opérés :

• Aucune donnée n'a été fournie pour renseigner cet indicateur (RES 2.4.1). Dans le cadre de la procédure de révision du programme, il est proposé de le supprimer.

3.2.1.2 Analyse qualitative

Analyse des indicateurs physiques de réalisation et de résultats

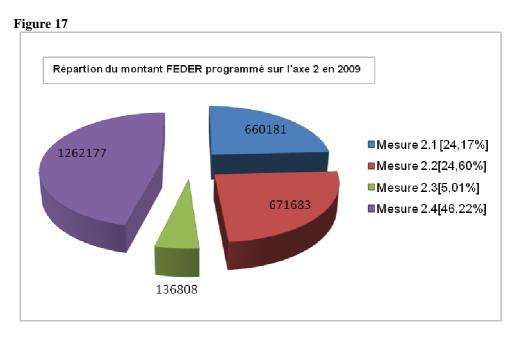
Les indicateurs de l'axe 2, aussi bien de réalisations que de résultats (excepté REA 2.1.1 et RES 2.2.1), présentent globalement un caractère satisfaisant. C'est l'axe où il y a eu le plus de dossiers programmés en 2009 avec 25 dossiers qui ont eu une aide FEDER. Certains de ces indicateurs peuvent être analysés.

En termes de création de richesse, la mise en place des programmes Massif central a permis de générer en 2009 un volume financier pour des actions centrées sur les filières industrielles de 360 384 € (REA 2.1.1). En effet, au niveau de cette mesure, beaucoup d'actions ont été menées sur le thème de la RDT, l'innovation et l'esprit d'entreprise, visant à appuyer les filières d'excellence reconnues à l'échelle plurirégionale.

Concernant la mesure 2.4, l'indicateur de réalisation représenté, à savoir le nombre d'actions financées par les programmes Massif central et soutenues par les réseaux du massif, est très satisfaisant. Le nombre de réseaux soutenus, en cumulant avec les autres années de programmation, se chiffre à 14 soit presque la moitié de l'objectif fixé d'ici 2013 qui est de 30.

En 2009, il y a eu une seule manifestation professionnelle au niveau du Massif central dans la filière bois. Ajouté aux résultats des années précédentes, le cumul est de 5 manifestations, or l'objectif du programme d'ici 2013 est de financer 15 à 20 actions visant à promouvoir l'utilisation du bois dans la construction publique, d'où le caractère insatisfaisant de cet indicateur.

Analyse de la programmation sur l'axe 2



Le montant FEDER programmé sur des actions ayant pour objectif la création de richesse se chiffre à 2 730 849 € soit 33,7 % du montant FEDER programmé en 2009. La majorité des fonds alloués à l'axe 2 vont aux mesures 2.1, 2.2 et 2.4 qui couvrent respectivement 24,17 %, 24,60 % et 46 % du montant programmé pour cet axe.

A l'image de 2008, la majorité des fonds programmés pour l'axe 2 en 2009 vont à la mesure 2.4. Cependant cette répartition est moins disproportionnée comparée à 2008 où 76 % des fonds FEDER étaient alloués à des actions ayant pour objectif de valoriser le potentiel touristique du Massif central (mesure 2.4). On peut aussi souligner qu'il y a eu un projet très significatif au niveau de cette mesure qui utilise à lui seul 63,33 % du FEDER programmé : il s'agit du projet de rénovation du village de vacances de Beaulieu sur Dordogne.

Concernant les mesures 2.1 et 2.2, on peut constater une nette amélioration du niveau de programmation, si on le compare à celui de 2008, où seulement 24 %du montant programmé (axe 2) avait été alloué à ces deux mesures réunies. On peut donc affirmer que le retard constaté sur ces deux mesures en 2008 est en passe d'être rattrapé grâce à une hausse significative des programmations des mesures 2.1 et 2.2, avec respectivement 13,7 % et 181,6 % d'augmentation.

Pour la mesure 2.3, le retard accumulé est plus important. D'une part, aucun crédit FEDER n'a été mobilisé

sur cette mesure en 2008 ; d'autre part, seuls 138 808 € de crédits FEDER ont été programmés en 2009, soit 5,01 % du FEDER total programmé sur l'axe 2. Au total, seulement 9,12 % du montant FEDER prévu pour cette mesure sur la période 2007-2013 a été programmé. Une attention particulière devra donc être portée sur cette mesure dans les années à venir pour rattraper le retard constaté.

Analyse par mesure

o Mesure 2.1 – Structurer à l'échelle plurirégionale les filières d'excellence

Le programme Massif central vise, par la mesure 2.1, à promouvoir et à valoriser le transfert de connaissances, grâce à une mise en réseau des filières d'excellence.

On peut noter que, dans le cadre de l'action visant à structurer les filières d'excellences à l'échelle du Massif central, 7 dossiers ont été programmés en 2009 au niveau de la mesure 2.1. Il s'agit de projets avec une forte dimension interrégionale (en moyenne 4 régions concernés).

Le volume financier de ces projets est en moyenne de 94 311,57 €. Il s'agit de projet de taille relativement faible hormis le projet de création d'un pôle interrégional de compétences sur les métiers de la pierre et celui sur l'accompagnement d'un Centre Interrégional de l'Organisation Hospitalière (CIROH), qui ont eu respectivement un financement de 183 365 € et 200 166 €.

o Mesure 2.2 – Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction publique et privée

La filière bois occupe une place importante au niveau du massif central et l'objectif visé par la mesure 2.2 concernant cette ressource est d'aider à son organisation et sa mobilisation plurirégionale mais aussi le développement de la filière bois de construction.

Les financements attribués au niveau de cette mesure touchent plusieurs thématiques, à savoir la RDT, l'innovation et l'esprit d'entreprise, tout ce qui concerne les technologies de l'information mais aussi l'augmentation de la capacité d'adaptation des travailleurs, des entreprises et des chefs d'entreprises.

Sur les 9 dossiers programmés, on peut mettre en évidence 2 projets d'importance majeure qui utilisent à eux seul 52,15 % du budget programmé pour cette mesure (Projet de développent d'une stratégie de valorisation du secteur forêt-bois et le projet de création d'un espace économique de l'écosite FOREST). Il est aussi à noter que cette mesure est celle où l'on retrouve la taille financière moyenne des projets la plus faible (74 631,44 €).

 Mesure 2.3 – Développer une dynamique plurirégionale contribuant à maintenir la place de l'agroalimentaire dans l'économie du Massif central

Aider à la recherche développement dans la transformation IAA et l'adaptation des circuits de commercialisation sont les 2 actions mises en place par le programme Massif central afin d'atteindre les objectifs fixés au niveau de la mesure 2.3.

Un seul projet ayant pour objectif de développer une dynamique plurirégionale contribuant à maintenir la place de l'agroalimentaire dans le Massif central a été programmé en 2009. Il s'agit du projet portant sur « l'évolution de Listeria monocytogène au cours da la fabrication, de l'affinage et jusqu'au stade de la consommation ».

L'aide FEDER reçue par ce projet (136 808 €), même si elle est inférieure à la moyenne générale, est non négligeable pour rattraper le retard en matière de programmation au niveau de cette mesure (aucune aide n'aide n'avait été mobilisée pour cet axe en 2008). Seulement 9,12 % du montant FEDER prévu pour cette mesure sur la période 2007-2013 a été utilisé.

o Mesure 2.4 – Valoriser le potentiel touristique du Massif central

Le tourisme fait partie des thèmes auxquels le programme Massif central accorde une importance capitale. En effet, le Massif central dispose, grâce à son patrimoine naturel et culturel, d'un potentiel touristique très important. Il est ainsi possible de le développer et le valoriser grâce à des actions comme la mise en marché d'offre touristiques avec des moyens de communication moderne en au moins 2 langues, la mise en réseau des acteurs de la filière, etc.

Les projets financés au niveau de cette mesure (5 sur 8) concernent pour la majorité le thème de la RDT, l'innovation et l'esprit d'entreprise, d'où l'importance accordée aux nouvelles technologies pour développer le potentiel touristique du Massif central.

La mesure 2.4 est la mieux dotée par la maquette financière des mesures de l'axe 2 en termes de crédits FEDER soit 47,82 % des fonds prévisionnels pour la période 2007-2013.

La rénovation du village de vacances de Beaulieu-sur-Dordogne est le plus important projet financé au niveau de cette mesure avec 799 380 €. Il s'agit d'un projet avec une importante dimension interrégionale impactant les régions Auvergne, Midi Pyrénées et Limousin.

La forte programmation de cet axe, durant ces deux dernières années (2008 et 2009), a permis d'utiliser 66,03 % des fonds prévu pour cet axe sur la période 2007-2013. Ce résultat confirme la dynamique créée autour du secteur touristique afin d'en faire l'une des principales sources de création de richesses du Massif central.

3.2.2 Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Aucun problème important n'est à signaler. Toutefois, l'axe 2 est très mobilisateur de crédits FEDER. De ce fait, dans le cadre de la révision du Programme Opérationnel Plurirégional Massif central, il a été proposé d'augmenter d'1 M d'€ la ligne financière de cet axe. Ce montant serait soustrait de l'axe 1, moins consommateur, pour être reporté sur l'axe 2.

3.3 Priorité 3 – axe 3 – attractivité et accessibilité du territoire

3.3.1 Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

3.3.1.1 Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

INDICATEURS DE REALISATIONS ET DE RESULTATS – AXE 3

Tableau 8

Tableau 8										
Code	Intitulé		2007	2008	2009	Cumul 2007-2013				
	ractivité et accessibilité du territo	oire								
INDICATE	JRS DE REALISATIONS									
	Nombre d'études portant sur la	réalisations '	0	1	2	2				
REA 3.1.1	mobilité des personnes et du	objectif à 2013	2	2	2	2				
112/10/11/	transport et de la distribution des marchandises (cumul)	situation de référence	0	0	0	0				
		réalisations	ND	ND	6 200	6 200				
REA 3.2.1	nombre de kilomètres en fibre optique (cumul)	objectif à 2013	1 000 à 1 500	1 000 à 1 500	1 000 à 1 500	1 000 à 1 500				
	optique (cumui)	situation de référence	350	350	350	350				
	nombre de projets visant à	réalisations ¹	12	16	30	30				
REA 3.2.2	développer les usages collectifs	objectif à 2013	20 à 25	qualitatif	qualitatif	qualitatif				
1127101212	(cumul)	situation de référence	1 (2006)	qualitatif	qualitatif	qualitatif				
		réalisations ¹	4	7	9	9				
REA 3.3.1	nombre de projets aidés	objectif à 2013	15 à 20	15 à 20	15 à 20	15 à 20				
NEA 3.3.1	(cumul)	situation de référence	1 (2006)	1 (2006)	1 (2006)	1 (2006)				
	nombre de projets interrégionaux d'appui aux énergies	réalisations	0	0	0	0				
REA 3.3.2		objectif à 2013	15 à 20	15 à 20	15 à 20	15 à 20				
NEA 3.3.2	renouvelables (cumul)	situation de référence	0	0	0	0				
INDICATE	URS DE RESULTATS									
RES 3.2.1	nombre de collectivités qui engagent une réflexion par	réalisations	ND	ND	14 RIP (Réseaux d'Initiatives Publiques)	14 RIP				
	rapport à la couverture très haut débit (cumul)	objectif à 2013	40 à 60	40 à 60	40 à 60	40 à 60				
	debit (camai)	situation de référence	13	13	13	13				
	nombres de réseaux d'acteurs	réalisations ¹	4	6	8	8				
	de l'environnement fédérés,	objectif à 2013	5 à 7	5 à 7	5 à 7	5 à 7				
RES 3.3.1	d'observatoires ou de plateformes développement durable créés (cumul)	situation de référence	2	2	2	2				
	Part de la production des	réalisations	non renseignable	non renseignable	/	/				
RES 3.3.2	énergies renouvelables (par an)	objectif à 2013	augmentation	augmentation	/	/				
	chorgics renouverables (par all)	situation de référence	70 %	70 %	/	/				

⁽¹⁾ Pour les valeurs cumulées

Ci-dessous se trouvent les commentaires relatifs aux données manquantes et aux changements opérés :

 Aucune donnée n'a été fournie pour renseigner cet indicateur (RES 3.3.2). Dans le cadre de la procédure de révision du programme, il est proposé de le supprimer.

3.3.1.2 Analyse qualitative

Analyse des indicateurs physiques de réalisation et de résultats

Le tableau 10 ci-dessus met en évidence les différents indicateurs mesurant les réalisations et les résultats obtenus au niveau de l'axe 3. On remarque que tous les indicateurs sauf REA 3.3.2 sont très satisfaisants, cela témoigne de la dynamique mise en place visant à améliorer l'attractivité et l'accessibilité du territoire. Faisons à présent une analyse plus en détails de ces différents indicateurs.

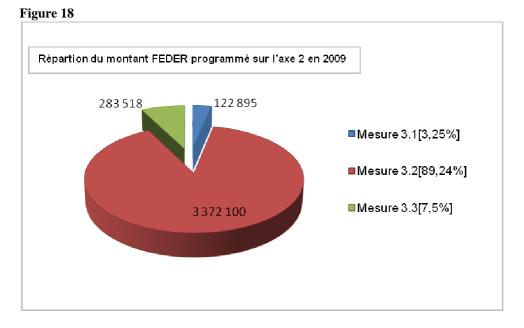
Concernant la mesure 3.1 visant à favoriser la mise en cohérence des politiques de déplacement dans le Massif Central l'indicateur de réalisation REA 3.1.1 nous montre qu'il y a eu une nouvelle étude portant sur la mobilité des personnes des transports et de la distribution des marchandises. La valeur cible d'ici 2013 étant de deux on en conclu que ce résultat est très satisfaisant.

Entre 2007 et 2009, le nombre cumulé de projets aidés dans le domaine de l'environnement se chiffre à 9 pour un objectif de 15 en 2013. Notons aussi que l'UCCIMAC et l'ADIMAC sont les deux maitres d'œuvre des projets qui ont été financé sur cette mesure.

Les TIC ont mobilisé une grosse part du budget FEDER 2009, raison pour laquelle les deux indicateurs les concernant, à savoir REA 3.2.1 et RES 3.2.1, sont très satisfaisants. A titre d'exemple dans le cadre de l'objectif de développement des infrastructures de communication électroniques et leurs usages il y a eu 14 projets RIP (réseau d'initiative publique) télécom dans le Massif Central en 2009.

Terminons notre analyse par l'indicateur de résultat RES 3.3.1 qui met en évidence les résultats en termes de valorisation de la recherche environnementale dans le Massif Central. L'indicateur est très satisfaisant, en effet entre 2007 et 2009 huit réseaux d'acteurs de l'environnement ont été fédérés alors que l'objectif à 2013 est de 7. Cet indicateur a été renseigné à partir de deux projets, l'une concerne le programme de sauvegarde du Milan royal dans le Massif Central et le second porte sur la préparation aux enjeux de l'écoconstruction.

Analyse de la programmation sur l'axe 3



Cet axe est celui qui a mobilisé le plus de fonds FEDER avec 46 % des crédits programmés en 2009. Contrairement à l'année 2008, où la majeure partie des fonds avait servi à financer des actions ayant pour objectif de favoriser la mise en cohérence des politiques de déplacement dans le Massif central (soit 58 % du budget de l'axe 3) en 2009, c'est la mesure 3.2 qui a mobilisé 89,24 % des fonds FEDER programmés.

Cette forte consommation de crédits sur la mesure 3.2 est entièrement liée au projet portant sur l'acquisition d'un droit d'usage longue durée (IRU) pour l'artère optique Massif central ARTERIA sur le tracé Saint-Etienne/La Mole qui a mobilisé à lui seul 2 184 000 €. En moyenne, les dossiers de cette mesure ont mobilisé 472 314,13 € d'aide FEDER, soit la moyenne la plus importante tout axe confondu.

Si l'on compare les fonds FEDER programmés par mesure au niveau de l'axe 3 entre 2008 et 2009, on remarque que la répartition des crédits FEDER est très disproportionnée d'une mesure à l'autre en 2009, mais que les montants programmés, au niveau de chaque mesure, sont supérieurs à ceux de 2008. Sur cette seule remarque, on peut dire non seulement que l'aide FEDER a été bien mobilisée au niveau de cet axe, mais aussi qu'un rattrapage important a été fait en termes de programmation, avec une mobilisation de 1 725 305 € de plus par rapport à l'avancement annuel théorique.

Analyse par mesure

 Mesure 3.1 – favoriser la mise en cohérence des politiques de déplacement dans le Massif Central

Conscient du rôle important joué par les infrastructures de transport, le programme Massif central vise par la mesure 3.1 à favoriser la mise en cohérence des politiques de déplacements sur le territoire grâce à des actions visant, par exemple, à organiser des transports et des plates formes d'échanges ou à offrir des services aux habitants et aux entreprises complémentaires et coordonnés, etc.

Deux dossiers ont été programmés au niveau de cette mesure en 2009. Il s'agit des dossiers intitulés : « Centre de ressources et de Développement de l'autoroute A75 (CRD A75) : Clermont-Ferrand/Béziers et le complément à la « Réalisation d'un schéma des déplacements ».

C'est au niveau de cette mesure que le programme Massif central prévoit le moins de fonds FEDER sur 2007-2013 dans la maquette, soit un budget de 1 000 000 €. Cela explique la taille financière relativement faible des 2 dossiers programmés qui ont reçu respectivement 95 770 € et 27 125 €. A noter également que cette mesure a déjà mobilisé 35 % de sa tranche théorique prévue pour la période 2007-2013.

 Mesure 3.2 – Développer les infrastructures de communications électroniques et leurs usages

L'accès aux infrastructures TIC est considéré comme une condition essentielle pour la réussite d'une politique d'attractivité au niveau d'un territoire donné. Dans cette logique, le programme a mis en place par la mesure 3.2 trois types d'actions visant à développer les infrastructures de communications électroniques et leurs usages.

Un des objectifs au niveau de cette mesure est de financer 15 à 20 projets visant à développer les usages collectifs. Sur ce point, 8 dossiers ont reçu une aide FEDER dont un concerne le thème de la compétitivité de la filière bois. Les autres dossiers se rapportent à des actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME.

C'est la mesure qui a mobilisé le plus d'aide en 2009 avec 3 372 100 € soit 41,61 % du budget FEDER prévisionnel pour 2009. Le projet le plus important, évoqué précédemment, consomme à lui seul près de 65 % de ces crédits. Il faut également noter que l'aide FEDER moyenne mobilisée par les projets au niveau de cette mesure (en excluant le projet cité ci-dessus) est de 169 728,57 €, ce qui est supérieur à la moyenne sur l'ensemble du programme).

o Mesure 3.3 – Valoriser les richesses environnementales du Massif central

Le Massif central dispose d'un important patrimoine naturel et, grâce à la mesure 3.3, le programme vise à valoriser ces richesses environnementales au niveau du territoire.

A l'image de la mesure 3.1, deux projets ont été financés à ce niveau et concerne les thèmes de la promotion de la biodiversité, la protection de la nature et le transfert de technologies et l'amélioration des réseaux de coopération.

Les deux projets programmés ont reçu respectivement 196 968 € et 86 550 €. Ce faible nombre de projets leur montant assez faibles explique le retard constaté en termes de programmation sur cette mesure. En effet, seuls 4,68 % du budget FEDER prévu sur 2007-2013 ont été programmés.

3.3.2 Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Aucun problème important n'est à signaler

4 PROGRAMMES FSE : CONFORMITE ET CONCENTRATION

Ne concerne pas le programme

5 PROGRAMMES FEDER/FONDS DE COHESION : GRANDS PROJETS

Ne concerne pas le programme

6 ASSISTANCE TECHNIQUE

L'enveloppe « assistance technique » a été actée dans son intégralité (7 ans) lors du comité de programmation du 2 juillet 2008. Au titre du Programme opérationnel plurirégional, elle se décompose en 4 grands thèmes :

- promotion et la communication : le plan de communication a été approuvé par la commission européenne le 21 août 2008.
- Suivi-évaluation, études.
- Animation des programmes (programmation, suivi...).
- Instructions des dossiers FEDER.

L'axe 4 « assistance technique » s'élève au 31 décembre 2009 à 883 177 €. Dans le détail, 315 352 € de crédits FEDER ont été mandatés sur l'axe 4, soit 35,70 % du total payé de l'axe ; la différence, soit $567\ 825\ \in\ (64,29\ \%)$, est portée par les dépenses publiques.

Au 31 décembre 2009, les dépenses justifiées représentent 29,44 % de la maquette « Assistance technique » et 1,08 % de la maquette générale du programme opérationnel.

		maque	ette			со	nsommat	ion		
Poste de	TOTAL	dont	dont	dont	TOTAL		dont	dont	dont	Observations
dépenses	TOTAL	FEDER	Etat	Région	TOTAL	%	FEDER	Etat	Région	Observations
Promotion- communication des programmes	325 000	150 000	50 000	125 000	93 112	28,65%	88 112	1 500	3 500	ex. : manifestation lancement POP; adaptation du site internet, manifestation de communication à Limoges, universités de l'accueil
Suivi-Evaluation, études	1 525 000	700 000	200 000	625 000	590 075	38,69%	115 210	364 365	110 500	ex. : études, audit des réseaux Massif central ; évaluation à mi parcours animation de la conférence permanente du tourisme
Fonctionnement (comités de programmation, comités de suivi, reprographies)	150 000	50 000	50 000	50 000	19 110	12,74%	16 500	1 650	960	ex. : prise en charge des frais de restauration des membres des comités, frais de déplacement
Instruction des dossiers FEDER par l'autorité de gestion	500 000	500 000			95 530	19,11%	95 530			instruction des dossiers présentés au titre du programme opérationnel plurirégional
Gestion des dossiers après la programmation	500 000		500 000		85 350	17,07%		85 350		gestion et suivi des conventions, suivi des paiements, personnel SGAR
Total	3 000 000	1 400 000	800 000	800 000	883 177	29,44%	315 352	452 865	114 960	

Promotion – communication

Ce volet est développé en point 7 du rapport. A la fin 2009, les dépenses engagées et payées sur ce volet s'élevaient à 43 525 €.

Ces crédits ont notamment permis de financer une action de communication du programme plurirégional Massif dans le cadre de la manifestation « projet en campagne » qui s'est déroulée à Limoges.

Suivi-évaluation, études

57 419 € ont été utilisés sur ce volet, essentiellement consacrés à l'étude d'évaluation du programme qui a servi de support à la révision à mi-parcours.

Animation des programmes

Cette ligne budgétaire a permis de prendre en charge des déplacements sur Bruxelles, l'organisation de visites de sites lors de la venue du représentant de la Commission européenne, et aussi la ligne ADSL pour l'accès à PRESAGE à la DATAR Massif central jusqu'en août 2009. Les dépenses engagées et payées à fin 2009 € sont de 9 477 €.

Instructions des dossiers FEDER :

L'instruction est faite au SGAR Auvergne, conformément à la piste d'audit validée par la Commission européenne et la CICC.

7 INFORMATION ET PUBLICITÉ

Rappel de l'organisation en place pour la mise en œuvre du plan de communication 2007-2013 :

- un comité de pilotage composé d'un représentant de chaque préfecture de région et de chaque conseil régional du Massif central et de représentants de la DATAR Massif central. Il se réunit 2 fois par an,
- des groupes restreints désignés par le comité de pilotage pour chaque opération,
- une concertation systématique avec le GIP (groupement interrégional pour le développement du Massif central),
- la présentation d'un plan d'action annuel à chaque comité de suivi de fin d'année pour l'année à venir.

Vous trouverez dans ce chapitre une description des actions réalisées ou lancées au cours de l'année 2009.

7.1- SUPPORTS ET EVENEMENTS

- Le site internet

Il est alimenté par les documents au fur et à mesure de leur production : rapports, dossiers, supports de communication, documents de référence ...

Le menu général comporte 7 rubriques : le territoire, la gouvernance, la documentation, les aides, les appels à projets, les réseaux, les vidéos.

La rubrique dédiée aux porteurs de projets contient des informations sur le dépôt de demandes de subventions, les zonages, les projets déjà financés par les programmes et des éléments à télécharger.

L'extranet, avec un accès réservé à tous les membres des instances du massif, a été complété. Il contient des informations sur les projets, l'avancement des programmes et les différents comités (suivi, programmation, massif).

- Le papier à entête

Un papier spécifique « Massif central » a été imprimé en février pour améliorer l'identification des partenaires des programmes. Il comporte les logos de l'Europe, de l'Etat et des conseils régionaux du Massif central. Il est désormais utilisé pour tout courrier lié aux programmations et aux comités de suivi.

- Les fiches information

Une série de 8 fiches a été réalisée sur les programmes Massif central :

- une fiche contact (contacts préfecture coordinatrice de Massif, DATAR Massif central, correspondants Massif central des SGAR et conseils régionaux, GIP),
- une fiche présentant le territoire,

- une fiche portant sur le schéma de massif,
- une fiche sur la gouvernance de massif,
- une fiche sur les instances de programmation,
- une fiche sur le commissariat et un organigramme,
- une fiche sur le GIP interrégional.

Ces fiches sont diffusées sur demande, distribuées lors des réunions et mises à disposition lors des évènements. Elles ont été imprimées en 1 000 exemplaires en juin.

Un visuel « Massif central » a été créé afin de permettre une identification automatique de tous les documents.

- Le guide « information et publicité »

Il est destiné à tous les bénéficiaires des programmes Massif central. Il précise leurs obligations en matière d'information et de publicité. Il est adressé systématiquement à chaque porteur de projet ayant bénéficié d'une subvention.

Ce guide a été imprimé en octobre en 1 500 exemplaires. Il est en ligne sur le site internet de la DATAR Massif central.

- La lettre d'information

L'objectif de ce support est de présenter des exemples d'opérations financées ainsi qu'un état d'avancement des programmes. Il donne également des informations d'ordre général sur les actions en cours.

La constitution du premier numéro a été lancée au second semestre 2009 : mise en place, choix des rubriques, maquettage.

Pour le numéro 1, il a été convenu de présenter les programmes Massif central ainsi que leur mode de gouvernance. Sa sortie est prévue au printemps 2010.

Les lettres suivantes seront thématiques et permettront de présenter des exemples d'opérations financées.

La diffusion est prévue sous forme d'envoi postal et d'e-mailing.

- L'atlas Massif central

Une mise à jour de l'atlas réalisé avec l'INSEE en 2002 a été lancée en octobre.

Le document comportera 4 chapitres :

- appareil productif
- démographie
- organisation territoriale
- population active

Chaque chapitre sera publié sur le site internet de l'INSEE et de la DATAR au fur et à mesure de sa production.

Une sortie papier de la version complète est prévue pour septembre 2010.

- Le hors-série Esprit Village

La réalisation d'un hors-série Massif central du magazine Esprit Village a été lancée en octobre. Ce hors-série a pour objet de valoriser les points forts du Massif central : services, filières économiques, habitat, dispositifs d'accueil

Il comportera de nombreux témoignages d'actifs installés dans le Massif central.

Il sera publié au moment de l'Université de l'Accueil en juin 2010.

- Projets en Campagne – évènement 2009

L'évènement annuel a été organisé à Limoges à l'occasion de « Projets en campagne » les 26 et 27 juin 2009. Il comportait 2 volets : une table ronde consacrée à l'accueil de nouvelles populations dans le Massif central, un stand Massif central.

La table ronde a permis de présenter :

- le témoignage de bénéficiaires : ACEPP, CREFAD, FRSEA (Agri-emploi), IPAMAC,

RELIER. TERRES DE LIENS. UCCIMAC.

- les modalités des programmes Massif central et les enjeux : Jacques BOURDREUX (Commissaire DATAR MC), Jean-Paul DENANOT (Président conseil régional Limousin), Jean-Luc FABRE (Préfet de la Creuse), Rosy FARGES (SGAR Limousin), Danuta HÜBNER (Commission Européenne), René SOUCHON (Président conseil régional Auvergne),
- 6 films ont été réalisés et projetés au cours de la table ronde :
 - o la reprise d'une menuiserie de 6 salariés dans le Puy-de-Dôme
 - o l'installation de 5 chambres d'hôtes dans le Morvan par un couple belge
 - la création d'une activité d'apiculture avec diversification petits fruits, verger et ferme découverte en Lozère
 - l'élevage de chèvres, transformation fromagère, table et chambres d'hôtes en Corrèze
 - o l'implantation d'une société de production vidéo dans l'Aveyron
 - o la création d'un salon de thé/massage en Ardèche

Ils sont en ligne sur le site internet de la DATAR Massif central.

Plus de 120 personnes ont été accueillies pour cette table ronde.

Le stand a permis d'informer les visiteurs sur les programmes Massif central et l'action de l'Europe en faveur du développement de ce territoire.

7.2- MOYENS

ACTION	BUDGET PREVISIONNEL	DEPENSES REELLES
	En €	En €
Papier entête	400	350
Guide publicité	15 000	2 738
Lettre info nº1 - 2010	10 000	
Atlas MC INSEE - 2010	25 000	
Hors série MC Esprit village - 2010	45 000	
Projets en campagne	30 000	35 653

Pour mémoire, plan de communication 2007/2013

Budget total: 325 000

Dont FEDER 150 000 Etat 50 000

Conseils régionaux 125 000

7.3- INDICATEURS, EVALUATION

ACTIONS	INDICATEURS	DEFINITION	MESURE	CIBLE	REALISE
Réalisation du plan de communication	Taux de réalisation	Ecart entre le nombre d'actions prévues et le nombre d'actions réalisées	Plan d'action annuel	90% de réalisation	90%
Enquêtes	Nombre de personnes	Nombre de personnes interrogées	Statistiques enquêtes		Non réalisé en 2009
	Nombre de personnes connaissant les dispositifs	Nombre de personnes ayant entendu parler des financements européens et des programmes Massif-central	Statistiques enquêtes	A définir avec les régions	
Guide porteur de projet	Nombre de plaquettes	Nombre de plaquettes distribuées	Tirage global	1500 exemplaires sur la période 2007 à 2015	1500 ex imprimés en 2009
Site internet	Nombre de visiteurs	Augmentation du nombre de visiteurs sur le site	Statistiques de consultation du site (mise en place fin 2008)	+ 2% d'ici 2013 sur la base du chiffre de fin 2009	Nombre de visiteurs en 2008 = 3.402 Nombre de visiteurs en 2009 : 14.147
Lettres d'information	Nombre de lettres	Nombre d'exemplaires diffusés	Tirage global	600 exemplaires sur la période 2007 à 2013	1500 ex prévus pour la lettre nºl au printemps 2010
Evènements annuels	Nombre de participants	Nombre de participants à l'évènement	Listing de présence	100 personnes par évènement	120 participants pour la table ronde sur PEC
	Retombées presse	Nombre de parutions presse	Coupures presse	10 par évènement	en 2008
Réunions d'informations	Nombre de participants	Nombre de participants à la réunion	Listing de présence	15 personnes par réunion	Non réalisé en 2009

7.4 - PROJETS POUR 2010

- réactualisation des fiches information,
- édition de l'Atlas, du hors-série Esprit village, de 2 lettres d'information (n°1 et n°2), d'une pla quette dédiée à l'accueil.
- organisation d'un évènement à l'occasion de l'Université de l'Accueil du 16 au 19 juin 2010.

7.5 - OBLIGATION DE PUBLICITE

Conformément aux obligations de publicité concernant la liste des bénéficiaires accédant aux dispositifs des fonds communautaires, on trouve cet état sur le site internet de la DATAR Massif Central dans la rubrique « Téléchargements/Documents d'information »

(lien: http://www.massif-central.datar.gouv.fr/data/docs/Liste des dossiers finances depuis 2007.pdf)